





- Veiller à la constitution des documents de référence, indispensables à l'examen des demandes des autorisations de construire, de lotir, de créer un groupe d'habitation ou de morceler.
- Assurer le suivi des projets soumis à la procédure HORM ;
- Assurer et encadrer avec le responsable de la cellule le suivi du processus de rémunération ;
- Veiller à l'établissement des fiches des grands projets modifiés ou d'équipements objets d'exonération suite au dernier amendement de la décision relative à la rémunération ;
- Veiller à l'Etablissement des envois des demandes des renseignements urbanistiques afférentes aux projets situés dans des zones non couvertes par des documents de références homologués auprès des services du DE;
- Orienter, animer et organiser le travail du Département et créer une synergie entre ses différentes entités ;
- Evaluer périodiquement les activités des entités rattachées à la Division ;
- Valider les reportings sur les différentes activités de la Division pour le département ;
- Veiller au respect des indicateurs de performances fixés
- Orienter et encadrer les actions et tâches menées par les collaborateurs;
- Superviser et encadrer du traitement des requêtes ayant trait à l'instruction ;
- Identifier et traiter les problèmes et contraintes ayant trait à l'instruction des dossiers à l'exploitation des résultats des travaux de la commissions d'instruction GU et CPU,
- Proposer les suggestions pour les non conformités détectés par les collaborateurs
- Porter assistance aux services extérieurs des départements ministériels demandeurs dans le cadre des consultations architecturales.

#### indicateurs de performance

##### Indicateurs quantitatifs

- Taux de réalisation du Plan d'action annuel
- Taux de réalisation des objectifs et indicateurs de performance des actions ayant trait à la Division selon le Tableau de bord.

##### Indicateurs qualitatifs

- Respect de la réglementation et des procédures en vigueur
- Respect des délais réglementaires d'instruction
- Respect du délai réglementaire des requêtes ;

#### Principaux interlocuteurs

##### Internes

- Département DGU
- Toutes les entités de l'AUA

##### Externes

- Autorités locales
- Collectivités territoriales
- Services techniques préfectoraux
- Professionnels du secteur de l'urbanisme
- Citoyens
- Les services des départements ministériels
- Ordre Régional des Architectes



# المملكة المغربية



وزارة إعداد التراب الوطني و التعمير و الإسكان و سياسة المدينة  
Ministère de l'Aménagement du Territoire National,  
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la Ville  
+٢٠٤٠٧٠٣٠١ :٥٤٥٠٠٠ | ٧٠٣٠١ ٤٠٤ :٥٤٥٠٠ ٨ :٥٤٥٠٤  
الوكالة الحضرية لأكادير - AGENCE URBAINE D'AGADIR

Compétences Générales requises
Connaissance des prérogatives et des missions de l'AUA
Connaissance de l'environnement de l'AUA
Anglais
Français
Arabe
Analyse et synthèse
Expression orale
Communication écrite
Informatique et outils de bureautique
Compétences techniques requises
Droit d'urbanisme
Droit foncier
Gestion urbaine
Architecture
Statistique
Réglementation et procédures de contrôle
Réglementation et procédures d'instruction
Techniques d'animation de réunion
Compétences comportementales requises
Leadership
Autonomie
Écoute
Négociation
Rigueur
Organisation



الوكالة الحضرية لأكادير  
AGENCE URBAINE D'AGADIR



www.aula.ma  
aula@aula.ma



0528231442



0528847079



Barreau Est-Ouest  
BP 36/S  
Agadir